Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand

Band: 88 (1961)

Heft: 11

Artikel: Patois et ancien français : (suite)

Autor: Chessex, Albert

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-232521

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

On lit au « quart livre » de Pantagruel : « Lors commença le laboureur avec ses gens seyer le bled ». On voit qu'au temps de Rabelais (XVI^e siècle), le terme couramment employé était encore seyer et non « faucher ». Seyer, comme dit Jean Risse (La Langue paysanne), « mot joli, frais éclos du latin secare, plus expressif et plus sifflant que faucher ».

A partir du XVI^e siècle, seyer est évincé par « faucher », qui finit par l'éliminer définitivement du lexique français.

En ancien français, on le trouve dès le XII^c siècle, sous les formes seër et seier, signifiant couper, faucher, moissonner. Le seëor ou seere était celui qui coupe, le faucheur, le moissonneur; une seée, une fauchée, ce que le faucheur peut couper en un jour.

Plus tard, on eut les dérivés — perdus eux aussi — seiteur, faucheur, moissonneur, et seyaison, fauchage, fauchaison.

Qu'en est-il dans les patois? Connaissant leur indéfectible attachement au passé, vous pensez bien qu'ils se sont gardés d'imiter le français. Ils sont bravement restés fidèles à seyer, qui, chez eux, s'écrit de diverses manières : seyî, séyî, sèyî seihî, sayî, séyé, séï, sceï, sciï, chéyî, etc. Dérivés patois : séya, fauchée, et séyâdzo, fauchage.

Un sermonnaire du moyen âge, Maurice de Sully, a donné des conseils aux prêtres. Comme il importe que le prêtre sache quand il peut donner l'absolution et quand il ne le doit pas, Maurice de Sully énumère les signes auxquels on reconnaîtra que le repentir est sincère. Voici le début de cette énumération : Quand le pécheur se repent « angoisseusement » de son péché et qu'il sospire et « plore »... « Soupirer » se disait donc alors sospirer, et « soupir » était sospir.

Quant aux patois, toujours résolument archaïques, disant sospirâ (parfois sopirâ), ils ont conservé la forme médiévale. C'est ainsi que L. Croisier, dans La Pouina, raconte que les prétendants « eurent beau soupirer », mais n'en furent pas moins rebutés par la pimbêche : « l'uran biau sospirâ ».

Dérivé: sospirâie, « soupirée », action de soupirer, terme que le français ne connaît pas. Dans Lou sucrié dâi Coitronnet, le Dr René Meylan nous montre Coitronnet qui va s'accuser d'avoir cassé le sucrier « ein fasein dâi pucheintè sospirâie ».

Dans Les Tzèvreis de Louis Bornet, Pierre félicite son bouc victorieux : « Tâ chotugnu on fier achaut », lui dit-il, tu as « soutenu » un fier assaut. En gruérin, « soutenir » se dit donc chotugnî. Dans d'autres patois, on trouve diverses formes : sotenî, sotegnî, sotignî, etc. Mme Odin donne entre autres cet exemple : « L'é ci trâ que sotin tota la ramîrè », c'est cette poutre qui « soutient » toute la charpente.

Ici comme ailleurs, les patois sont les continuateurs des formes anciennes. Le son O, au lieu de OU, date de l'ancien français, qui disait soztenir ou sostenir. On avait aussi sosteneor ou sostenere, celui qui soutient, qui protège, et sostenement, devenu « soutènement », qui signifiait d'abord soutien.

En vieux français, on ne prononçait pas « soulever », mais « solever », qui s'écrivait sozlever ou soslever. Toujours conservateurs, les patois disent encore solévâ.